

# Le parking provisoire est déjà complet

**STATIONNEMENT** Depuis la rentrée, un parking d'environ 90 places gratuites a ouvert près du port, après les terrains de boules. Il s'est rempli par le seul bouche à oreille

Il faut rouler le long du quai de la Marine sur le port, continuer vers la mer, puis avant le monument aux morts, tourner complètement à gauche. L'entrée est invisible pour celui qui ne connaît pas les lieux. Seul un petit panneau affiche « Parking ». Le nouvel espace de stationnement du centre-ville de La Seyne n'a pas de nom officiel, mais il n'a rien de fantôme. Tous les jours, près de 100 voitures y sont garées : gratuit et sans disque à tourner. Le terrain appartient au domaine public maritime. Il était investi par les boulistes, qui pourront néanmoins le récupérer les jours de compétition.

## Décision de bon sens

Les premiers satisfaits sont les commerçants à l'entrée de la ville, qui souffrent de la fermeture des Esplageolles<sup>(1)</sup>. Bernard Carne, coiffeur, avait lancé la mobilisation au printemps dernier, « nous avons perdu 200 places aux Esplageolles ! Désormais, on peut stationner plus facilement, c'est un peu d'oxygène pour le commerce local. C'est le bon sens qui prime ».

De même, le restaurateur Christian Combes déclare, « au point où on en était du manque de places, c'est un petit bonheur. On a demandé ce parking et ils ont fait le nécessaire ». Ils, ce sont les élus de la mairie qui ont négocié avec le Syndicat mixte varois des ports du Levant<sup>(2)</sup>. « Un accord a été conclu pour installer un parking relais à proximité des navettes maritimes », explique Philippe Mignoni, adjoint au maire. Mais, « cet accord est réversible à tout moment ». Le terre-plein est donc provisoirement



En mars dernier, Bernard Carne, commerçant, s'était mobilisé pour que ce terrain soit utilisé comme parking. Gagné ! C'est du provisoire... qui est parti pour durer ! (Photo So. B.)

transformé en parking. Dans la pratique, il est difficile de dire combien viennent se garer ici, pour prendre ensuite le bateau vers Toulon...

## Déjà archi-comble

Sans aucune publicité, le nouveau parking est déjà « archi-comble ». « On n'est pas obligé de venir tourner le disque toutes les deux heures », avoue Éliane Belli, responsable du Bureau d'information jeunesse sur le port. « Vis-à-vis d'un patron, c'est quand

même délicat de quitter son travail pour déplacer sa voiture ». Désormais, elle pose sa voiture de 9 à 18 h, non-stop.

Et c'est peut-être là, la limite de ce nouveau parking. « Il est plein dès 8 h le matin », regrette Gilles Garnier, brocanteur. « Ça n'amène pas tant de mouvement dans le centre ».

« C'est quand même un bien », observe Christophe Vaugin, patron de la supérette voisine. Avec ce même bémol, « Les voitures restent toute la journée, ça manque de va-et-vient ».

Plus exactement, le nouveau parking a joué un rôle de vases communicants. Par le bouche à oreille, les habitués ont vite trouvé l'adresse et libéré des places en zone bleue. Ces places laissées libres sont évidemment bienvenues. Mais le problème, c'est aussi la rotation des véhicules.

## Trop ou trop peu de PV ?

Personne ne l'avouera, tant c'est politiquement incorrect : comment faire respecter les zones bleues sans verbaliser ? De l'avis général, la police municipale « a levé le pied sur les PV ».

Certains s'en réjouissent, « heureusement, sinon on ne s'en sortirait pas ». D'autres déplorent que « des véhicules ne bougent pas pendant des jours et des semaines ». De fait, le stationnement de courte durée a tendance à se confondre avec celui longue durée.

Quant au parking gratuit de l'IUFM, il ne séduit ni les automobilistes que nous avons rencontrés, ni les commerçants. « Il n'y a qu'une seule navette et pas d'horaire, c'est beaucoup trop flou ». Et tous de lorgner avec envie sur le parking des élus, tout proche. Le commun des mortels a le droit de s'y garer... Mais seulement le week-end.

**SONIA BONNIN**  
sbonnin@varmatin.fr

1. C'était au démarrage du chantier de construction des Esplageolles, voir *Var-matin* du 4 mars 2009... Depuis, la société Q-Park a stoppé brutalement la construction du futur parking. Le provisoire risque de durer !

2. Propriétaire du terrain